

l'interdit

la revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 269 mai-juin 1979



Canada Post / Canada Post

third / troisième
class / classe
F 124
Retour garanti / Montréal

Voyages spéciaux pour les diplômés et leurs amis



1. Tournée des connaisseurs

Sous la direction de M. Marcel Harvey, *directeur adjoint de la Maison des Vins*.

Départ le 21 septembre - Retour le 5 octobre 1979.

Séjour à Paris et à Nice; visite des principaux vignobles de la Bourgogne, du Mâconnais et des Côtes du Rhône, avec dégustations.

De nombreux repas gastronomiques sont inclus dans ce voyage ainsi que des séjours dans les châteaux et relais de campagne (Hôtel Lamoise, l'Oustau de la Baunière).

Prix approximatif, avion et séjour, par personne \$Can. 2,200

2. Le Maroc: villes impériales et mille casbahs

Sous la direction de Mlle Juliette Barcelo, *secrétaire général de l'Université de Montréal*.

Départ le 6 octobre - Retour le 21 octobre 1979.

Circuit en autocar avec les visites de: Casablanca, Rabat, Meknès, Volubilis, Fès, Erfoud, Tinerhir, Ouarzazate, Zagora et Marrakech.

Possibilité de prolongation d'une semaine

à Agadir supplément \$Can. 379

Prix par personne, avion (tarif CCF) \$Can. 369

taxe aéroport \$Can. 8

arrangements terrestres \$Can. 795

Ce dernier prix incluant: hôtels de 1ère classe (chambre à deux lits avec bain), tous les repas sauf à Casablanca (demi-pension), transferts aéroport/hôtel/aéroport, pourboires aux porteurs de bagages aux aéroports et hôtels, visites et excursions avec guide de langue française.

3. Moyen-Orient et terre sainte

Sous la direction de M. Réjean Plamondon, *directeur des communications, Université de Montréal*.

Départ le 9 novembre - Retour le 26 novembre 1979.

7 jours en Egypte (Le Caire, Assouan, Louksor), 2 jours en Jordanie (Amman et Pétra), 7 jours en Israël (Jérusalem, Tibériade, Haïfa, Tel-Aviv).

Prix par personne, avion (tarif GIT) \$Can. 891

taxe aéroport \$Can. 8

arrangements terrestres \$US 985

Ce dernier prix incluant: hôtels de 1ère classe et de luxe (chambre à deux lits avec bain), demi-pension (petits déjeuners et dîners), service et taxes, transferts aéroport/hôtel/aéroport, pourboires aux porteurs de bagages aux aéroports et aux hôtels, visites et excursions avec guides de langue française.

Prix en vigueur au 15 avril 1979.

Pour tous vos voyages cet été, quelle que soit la destination, la durée, consultez-nous au plus tôt.

28e Congrès de l'Union internationale des avocats

Cannes — Côte d'Azur — France
du 9 au 14 septembre 1979

pour tous renseignements et inscription
à ce congrès, veuillez communiquer avec

VOYAGES ESCAPADE

Pour renseignements et inscriptions:

1456 rue Crescent, Montréal
Tél: (514) 288-5193



Détenteur d'un permis du Québec

message du président

Adieu, je reste !

l'interdit

La revue des Diplômés
de l'Université de Montréal
Numéro 269, mai-juin 1979

Conseil d'administration

Jacques Breton, président
Pierre Leroux, 1er vice-président
Robert Savoie, 2e vice-président
Nicole Perreault, secrétaire
André DeGuire, trésorier
Paul-André Tétreault, président sortant
Guy Angrignon
André Béique
Gérard Lépine
Jean-Louis Massé
Patrice Poirier
Jacques Richard
Pierre Robert
Roger Larose, représentant de l'Université
de Montréal.
Jacques Gagné, représentant des
professeurs.

Directeur général

Claudette Tétreault

Rédactrice

Louise Desjardins

Comité des publications

Patrice Poirier, Pierre Robert,
Jocelyne Delage, Dominique de Pasquale,
Louise Desjardins, Jean-Paul Forest,
André Lafrance, Jean-Pierre Légaré,
Claudette Tétreault.

Graphisme

Direction des Communications
de l'Université de Montréal

Impression

Journal Offset Inc.

Les auteurs des articles publiés dans «l'interdit» conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Les reproductions sont autorisées moyennant mention de «l'interdit» et de ses auteurs.

Dépôt légal No D 680028
Bibliothèque nationale du Québec.

Publié 5 fois l'an
Tirage: 50 000

Siège social:

2910, boul. Édouard-Montpetit,
bureau 3
Montréal, Québec H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel: \$6
à l'étranger: \$8

Page couverture

"L'Université de Montréal", 1970
Huile de T.K. Tibor, 20 x 24 pouces,
Université de Montréal
Photographie de Jean Recasens.

Mon deuxième mandat à la présidence de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal se termine dans le même esprit qui m'animait au moment où je l'ai entrepris, c'est-à-dire, l'espoir. Quand je me suis assigné comme tâche le rapprochement de l'Université et des Diplômés, je n'ai eu qu'une idée en tête: enfin réussir ce qui avait trop tardé à se réaliser. Fort de l'appui des membres de mes Conseils d'administration successifs, j'ai mis tous mes efforts à réunir les Diplômés tout d'abord entre eux et ensuite à leur Alma Mater. Grâce au dévouement total des employés du Secrétariat et plus particulièrement de notre Directeur général, Madame Claudette Tétreault, j'ai pu cerner les éléments essentiels à notre intégration à l'Université. Encouragé par la grande compréhension et le vif désir de Monsieur le recteur, Lacoste de permettre à un grand rêve de devenir réalité, j'ai vu mes espoirs récompensés et les Diplômés se fondre dans leur Alma Mater. Ce bel accomplissement eut cependant été impossible sans le grand

œuvre d'ambassadeur que Monsieur le vice-recteur Roger Larose n'a cessé d'accomplir. Tous les diplômés, et l'Université également j'en suis certain, lui en sont profondément reconnaissants. Désormais, l'Université et les Diplômés œuvrent ensemble.



Jacques Breton

Au seuil des années 80, il faut être réaliste et regarder froidement la situation. L'Université de Montréal se situe au 7e rang des universités canadiennes pour ce qui est des sommes perçues de ses diplômés. C'est ridicule. Si nous voulons continuer d'offrir l'excellence d'un enseignement qui fera de nos enfants les femmes et

les hommes de demain, il faut y mettre du sien et faire sa part. L'argent est peut-être le nerf de la guerre, mais il l'est hélas aussi dans le domaine de l'enseignement. Il est impensable que moins de dix pour cent des diplômés aident financièrement leur Alma Mater. Après tout, sans nos diplômés universitaires que serions-nous? Nous devons beaucoup à notre Université et nous devons être fiers de cette institution qui est la nôtre et qui nous a fait ce que nous sommes. Au cours des années à venir, nous devons nous montrer de plus en plus généreux et de plus en plus fiers. Personnellement, je suis reconnaissant à mon Université de m'avoir aidé à obtenir un peu de cette connaissance qui me permet d'être qui je suis. À mon Université, je dis merci en lui réitérant toute ma fidélité et ma disponibilité. Bien que ma tâche soit terminée, je veux faire plus encore et je ne cesserai de m'efforcer de participer à l'expansion et au rayonnement de l'Université de Montréal. À vous tous diplômés, je dis: «Adieu, je reste!»

sommaire

5 La construction de l'Université de Montréal
D'un immeuble fantôme à un campus moderne
par Danièle Simpson

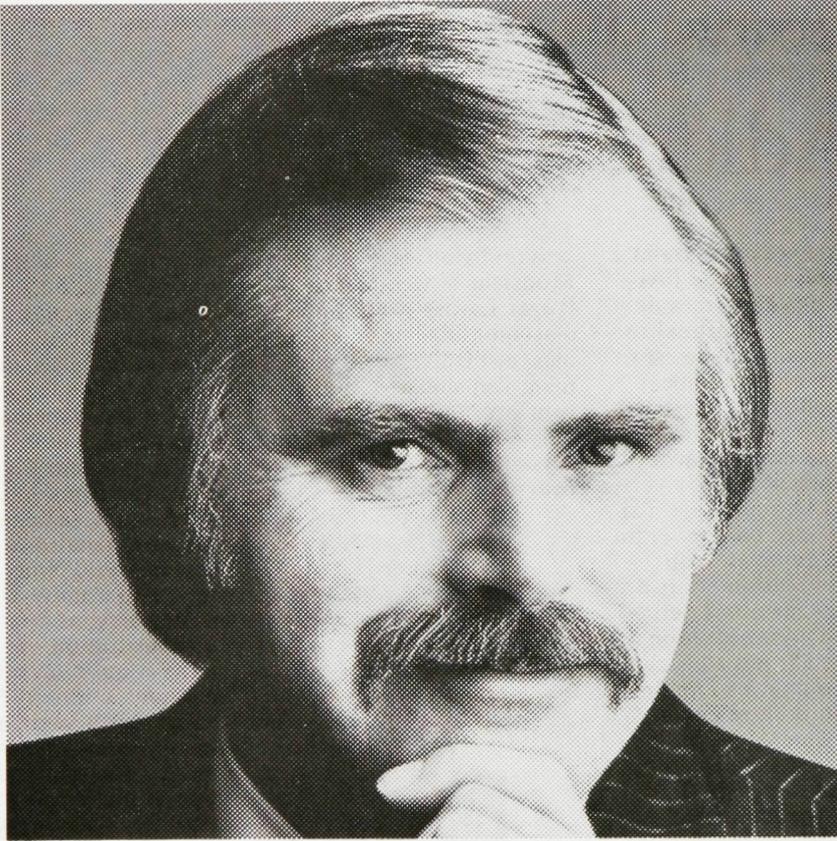
12 La traduction automatique à l'Université de Montréal
par Jocelyne Delage

16 diplômés-auteurs

8 Entrevue avec le recteur
par André Major

15 le carnet

18 Retrouvailles et boustifaille



Il n'y aura plus jamais de vice-président comme Richard.

Plus jamais.

C'est ce que le président s'est juré à lui-même jeudi après-midi, quand Richard a bousillé son exposé pour un important nouveau client.

Ce n'est pas que Richard manque de talent. Non. L'ennui, c'est sa pause de midi, ou plutôt ce qu'il boit, trop souvent, pendant cette heure-là. Si bien que l'après-midi, il a souvent perdu de sa virtuosité du matin.

Richard joue avec sa santé. Et cette façon de faire à la mode d'autrefois est en

train de ruiner sa carrière. Etant donné la concurrence féroce et les enjeux énormes d'aujourd'hui, la plus indulgente des sociétés ne peut se permettre de garder longtemps un employé dont l'efficacité se termine à midi.

Si Richard est votre ami, il serait bon de lui rappeler le bien-fondé de la modération.

Ce n'est certes pas le type qui attend son tour à la vice-présidence qui va le conseiller.

Seagram



Location de voitures à bons prix

Avez-vous profité tout récemment des avantages que vous offre l'Association des Diplômés?

Savez-vous, par exemple, que si vous louez une voiture...

HERTZ peut vous consentir des rabais allant de 5% à 25% sur ses taux réguliers?

AVIS pourrait vous accorder des taux de "flotte"?

TILDEN est prête à vous offrir une réduction sur ses tarifs quotidiens, et un rabais intéressant sur les locations à l'étranger?

Pour profiter de tous ces rabais, téléphonez à l'Association des Diplômés, 343-6230; on vous fera parvenir renseignements et documentation vous permettant de bénéficier de ces avantages.

Les Diplômés de l'Université de Montréal vous invitent à une

SOIREE DE THEATRE

Le mercredi
20 juin 1979
à 20h30

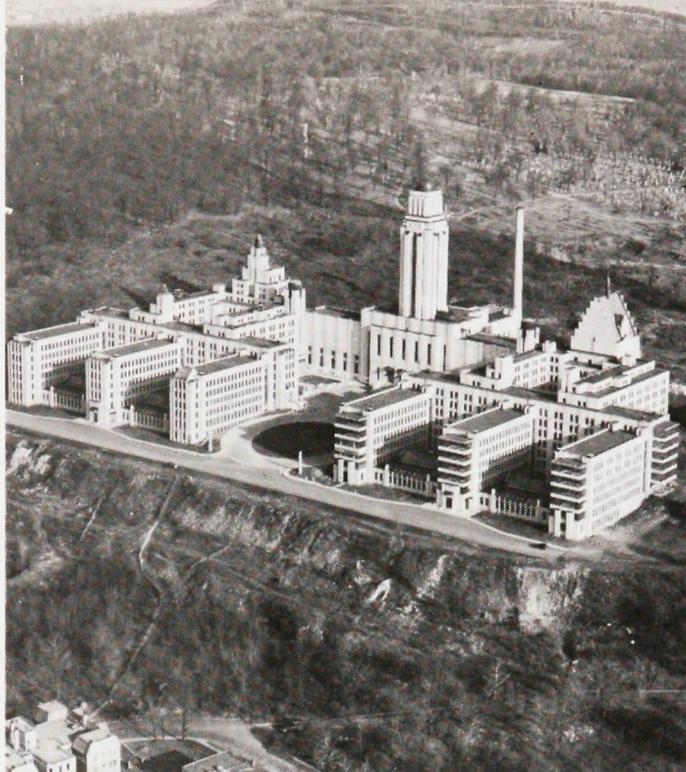
Une représentation de la comédie Elizabeth Bourget intitulée: "Le Bonheur d'Henri" sera jouée au bateau-théâtre l'Escale. Le spectacle sera suivi d'une dégustation de "Vins et Fromages" et d'une rencontre avec les comédiens.

Le tout: \$15 par personne

Les billets sont disponibles sur réservation seulement.

Renseignements: Lucille Audet
(514) 343-6230

La construction de l'Université de Montréal



Laborieuse indépendance!
 « Dans les faits, c'est à partir de 1889 que l'Université de Montréal commença à affirmer son indépendance. Pas toujours au grand bonheur de Laval, d'ailleurs. Et comme il fallait compter plusieurs années avant d'obtenir de Rome la bulle qui affranchirait définitivement Montréal, certaines personnes en profitèrent pour continuer à soutenir que la succursale relevait toujours de Laval. Ce n'est donc qu'entre 1920 et 1923 que Montréal put enfin prétendre à l'autonomie pleine et entière. »

De la petite histoire
 C'est M. Jean Gratton, directeur du Service de l'équipement et employé de l'Université de Montréal depuis plus de 23



M. Jean Gratton, directeur du Service de l'équipement, raconte la «petite histoire» de la construction de l'Université.

ans, qui nous raconte la «petite histoire» du développement de l'Université. Successeur de M. Roland Bureau, un des artisans du déménagement de la rue St-Denis au versant ouest du Mont-Royal, M. Gratton tient de son prédécesseur de précieux renseignements sur les premiers moments de l'Université. Ce qu'il en rapporte a la couleur de toute tradition orale, du bouche à oreille où les anecdotes ont autant d'importance que les dates et les événements précis.

« Mais je n'étais pas dans le secret des dieux. On a pris des décisions dont je ne connais pas la justification exacte. Je ne peux que vous offrir mes propres hypothèses », précise M. Gratton.

Mais peu importe. Ne demandons pas au conteur la même précision qu'à l'homme de science.

Facultés dispersées

« L'Université était donc formée à cette époque des Facultés de théologie, rue Sherbrooke ouest, de droit, de médecine et de chirurgie dentaire. Ses bâtiments étaient éparpillés au centre-ville. L'immeuble principal se trouvait rue St-Denis au sud de Ste-Catherine, du côté est; il a été démoli depuis. Dans le temps, il abritait la médecine, le droit et les sciences. Celui de chirurgie dentaire était situé angle Demontigny et St-Hubert; Poly était rue St-Denis au nord de Ste-Catherine, et les H.E.C. au square Viger. Les étudiants avaient bien leur quartier latin, rues Ste-Catherine et St-Denis, mais aucun lieu de rassemblement. Dès qu'il fut décidé que l'Université deviendrait autonome, on se mit à songer à la création d'un nouveau campus. »

Le choix d'un site

Il fallut choisir entre trois ou quatre sites.

« Le premier à être envisagé, et de cela je suis assez certain, fut le versant est, à l'angle des avenues du Parc et du Mont-Royal, propriété de la Ville de Montréal. La ferme Fletcher, grand terrain de jeux du côté est de l'avenue du Parc, aurait pu servir aux activités sportives des étudiants.

« On discuta aussi, paraît-il, de la possibilité de s'installer au parc Lafontaine, en face de l'Hôpital Notre-Dame, ce qui aurait été très pratique pour la Faculté de médecine.

« J'ai aussi vaguement entendu dire qu'on avait pensé au site du jardin botanique, là où se trouve actuellement le Stade olympique. »

Sur le Mont-Royal

« Mais on décida finalement d'accepter une autre offre de la Ville qui mettait une partie du versant ouest du Mont-Royal à la disposition de l'Université. Le choix du versant ouest de la montagne fut justifié par le fait que la majorité de la clientèle étudiante demeurait à Outremont, Notre-Dame de Grâce et dans le nord de Montréal. La Ville possédait là une carrière de calcaire qui avait été abandonnée

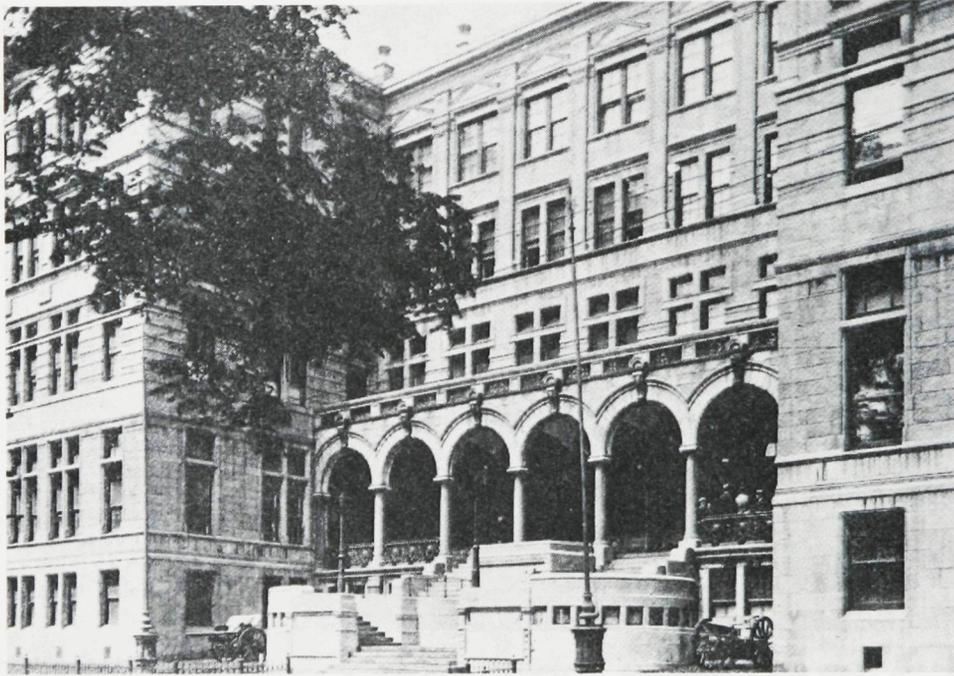
D'un immeuble fantôme

En 1876, à la suite d'une demande de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, pour obtenir une université catholique dans sa ville épiscopale, la Sacrée Congrégation de la Propagande proposa à l'Université Laval d'établir à Montréal une succursale où l'on donnerait la même formation qu'à Québec. Les Facultés de théologie et de droit s'ouvrirent en 1878, celle de médecine en 1879 et celle des arts en 1887. Cette succursale devint entièrement autonome entre 1920 et 1923.

Danièle Simpson
journaliste et scénariste

à un campus moderne

V
 S
 Maplewood, ou il y avait déjà des



La Succursale de l'Université Laval s'installe rue St-Denis, au sud de Ste-Catherine.

maisons, des rues Orange à Bellingham. Mais ce n'était pas suffisant. L'Université acheta donc le terrain des Jésuites, où se trouvent actuellement Poly et une partie de l'immeuble principal. La Northmount Construction avait fait l'acquisition du reste du versant de la montagne jusqu'à Louis-Colin. Elle avait l'intention de le transformer en un quartier résidentiel aussi huppé que Westmount. Les rues étaient déjà tracées. L'Université réussit quand même à convaincre la compagnie de le lui céder. De Louis-Colin à Decelles, c'était le terrain des Franciscains. Et au sud, des propriétés privées. Ce n'est qu'en 1963 qu'il devint nécessaire de faire l'achat de ce dernier secteur.»

L'immeuble principal: un design révolutionnaire!

«Les transactions terminées, on décida d'engager l'architecte Cormier et de lui donner la responsabilité d'établir le plan de développement de l'Université. Ce qu'il imagina était révolutionnaire à l'époque: un immeuble capable de loger 6000 étudiants, et de réunir sous un même

toit toutes les facultés et services ainsi qu'un hôpital universitaire. Les ailes est seraient réservées aux Facultés de droit, de chirurgie dentaire et des sciences; le bloc ouest, à la Faculté de médecine et à l'hôpital universitaire. Au centre, il y aurait le Hall d'honneur, la bibliothèque et l'auditorium. En arrière, à l'ouest, ce serait la chapelle et, à l'est, les classes. La tour était d'inspiration byzantine; c'était le point de ralliement de toute la construction. Cormier avait choisi une brique de Canton, Ohio, jaune pâle, naturellement imperméable. L'immeuble couvrirait une surface de 925 000 pieds carrés. Ce serait un des plus grands en Amérique du Nord.»

Pourquoi si haut?

«Pourquoi voulait-on l'élever à un endroit aussi élevé? Tout simplement pour qu'il soit vu de très loin et aussi parce que l'architecte avait l'intention de faire paver une allée en pente qui irait de la cour d'honneur jusqu'au chemin Ste-Catherine. De chaque côté de cette avenue on construirait des maisons qu'habiteraient les professeurs de l'Université».

Début des travaux

«La première partie des travaux, l'excavation et les fondations, fut confiée à la compagnie Foundation Limitée je crois. La seconde, la construction de l'immeuble, à Damien Boileau Limitée.

«L'excavation commença en 1927. À cause de la dénivellation, il fallut créer deux paliers d'assises de l'immeuble: un plus élevé pour les ailes arrière E F G H L et un autre plus bas pour les ailes A B C D I J. Tout le roc excavé servit à ériger le grand plateau qui fait face à la cour d'honneur. Les ailes ABC et TUV reposent sur des caissons de 5 à 25 pieds de profondeur, alors que la partie arrière, elle, repose directement sur le roc. Cela n'alla pas sans mal. On découvrit une grande faille dans le terrain, ce qui n'était pas surprenant puisque le Mont-Royal est un ancien volcan.

«La construction de l'immeuble commença en 1929. Mais en 1931, vu la crise économique, ce fut l'arrêt complet des travaux».

Immense fantôme pendant huit ans

«Tout l'immeuble dans sa forme actuelle était déjà terminé, moins la tour. La coquille extérieure était bien là, mais l'intérieur était vide. C'est resté comme ça pendant 8 ans. J'étais enfant alors, et je venais jouer avec des amis dans la carrière de calcaire. On ne pouvait voir sans tristesse cet immense immeuble fantôme, aux vitres brisées et aux ouvertures des premiers étages fermées par des panneaux.

«L'entretien en coûtait fort cher et pesait lourd sur le budget de fonctionnement de l'Université du centre-ville. En 1940-41, le gouvernement dut intervenir et l'on créa la Société d'administration de l'Université. On renégocia la reprise des travaux. Damien Boileau, à ce qu'il paraît, respecta son contrat; mais il fallut moderniser certaines installations. Seul le bloc est fut terminé».

On déménage enfin

«On pensait toujours installer l'hôpital universitaire dans le bloc ouest, mais il était plus urgent de déménager l'Université de la rue St-Denis au nouveau campus. Ce qui fut fait en 1943.

«Quant à la fameuse avenue en façade, elle fut complètement abandonnée; pendant la crise, les terrains avoisinants avaient été achetés par des particuliers et l'Université avait été impuissante à empêcher le développement du quartier».

On finit de construire malgré la guerre...

«La guerre nous causa bien des problèmes. D'abord le gouvernement réquisitionna à travers le pays tous les matériaux nécessaires à la fabrication d'armes. Un beau jour, la Gendarmerie Royale se présenta sur le campus et nous demanda de céder tout le cuivre dont nous disposions. Les électriciens réussirent à sauver celui qui devait servir aux sous-stations électriques mais le reste fut confisqué. La construction se termina donc avec des matériaux de second ordre».

et on chauffe au charbon!

«Puis il y eut le problème du combustible. On chauffait à

Entrevue

avec

M. Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal depuis quatre ans, a déjà eu l'occasion de préciser les priorités et les orientations que l'institution entendait maintenir ou se proposait de poursuivre. Nous l'avons rencontré afin d'esquisser une sorte de bilan des dernières années tout en essayant de voir un peu comment se présente l'avenir prochain de l'Université.

André Major
écrivain et réalisateur
à Radio-Canada

J'aimerais d'abord, M. le recteur, que vous nous disiez comment se porte l'Université de Montréal, compte tenu d'une « conjoncture budgétaire préoccupante », selon les termes mêmes que vous employiez dans le Rapport annuel de l'année dernière, et si la croissance de l'Université s'en trouve compromise.

Je vous dirai d'abord que, globalement, l'Université se porte bien, très bien même, en dépit d'une situation financière qui est loin d'être idéale. Nous étions, ici comme dans les autres universités du pays, habitués à une courbe de croissance rapide depuis le début des années soixante et jusqu'aux premières années de la décennie actuelle. Mais certains facteurs sont intervenus qui ont ralenti cette croissance. Dans certaines universités, elle s'est arrêtée. Ici, cependant, nous avons maintenu un taux de croissance plus élevé que prévu. Et c'est d'autant plus encourageant que l'accroissement ne s'applique qu'à la moitié de l'Université, l'autre moitié n'étant plus en mesure de se développer. En dépit de la dénatalité, qui affecte déjà la population étudiante du niveau collégial (Cégep), notre croissance devrait se maintenir encore quel-

que temps, compte tenu de trois facteurs, qui sont cependant d'une portée imprévisible: il est possible d'accroître la fréquentation de l'université chez les francophones, contrairement à ce qui se passe chez les anglophones; en deuxième lieu, la population adulte ne profite pas à son maximum des services universitaires que nous mettons à sa disposition; et pour finir, bien que d'autres universités offrent les mêmes services que nous, nous avons assez de confiance en la nôtre pour croire qu'elle exerce un attrait particulier.

Cela dit, nous allons atteindre, nous aussi, un plafond. Nous ne visons d'ailleurs pas au gigantisme. Il y a une limite à la croissance au-delà de laquelle l'institution devient monstrueuse. Mais jusqu'ici, la croissance nous a été profitable étant donné le mode de financement des universités. En fait, le gouvernement a subventionné la croissance, en plus d'assurer le financement normal. Et cela nous a donné une marge de manœuvre grâce à laquelle nous avons pu faire face à une situation qui était difficile, c'est le moins qu'on puisse dire. En d'autres termes, l'accroissement de la population étudiante nous a permis, en



À l'occasion des Fêtes de la faculté de l'Éducation permanente, Monsieur le recteur s'adresse aux participants et aux invités venus pour l'écouter.

dépit de coupures douloureuses, de ne pas trop compromettre nos priorités.

Mais il y a des problèmes, je ne vous le cacherai pas. Le personnel enseignant, par exemple, ne croit pas au même rythme que la clientèle étudiante. Et je ne parle pas du matériel de recherche qui

se démode vite et dont le coût augmente considérablement. Tout est frappé d'une certaine austérité. Pour 1978-1979, nous avons reçu cinq millions de moins que ce que nous attendions. Et cela s'ajoute au fait que, de 1971 à 1978, les frais d'intendance, ce que nous appelons les « autres dé-

le recteur



photo: Jean Recasens

En septembre 1977, Monsieur Lacoste reçoit Monsieur Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux de France.

penses», ont subi une hausse de 87 p.c., alors que les subventions attribuées à ce poste n'ont pas dépassé 33 p.c. Nous avons dû, par conséquent, faire des sacrifices qui n'étaient pas toujours souhaitables.

Cette situation a-t-elle réduit la recherche?

Pas vraiment. Parce que nous sommes une université qui fait de la recherche une priorité, une de ses grandes préoccupations. Le meilleur enseignement, à nos yeux, c'est celui que féconde la recherche fondamentale. Mais le progrès de la recherche a été ralenti. Les fonds fédéraux ont été plafonnés pendant quelque temps. Heureusement, il y a eu par contre un

apport plus important du Québec. Nous avons encore des inquiétudes à ce sujet. On remet parfois en question la recherche fondamentale. La discussion du Livre vert nous donnera l'occasion de réaffirmer la nécessité de la recherche fondamentale. Parce qu'il nous paraît évident que tout affaiblissement de cette recherche aura des effets négatifs sur la recherche appliquée à laquelle, pourtant, les gouvernements attachent une grande importance. Si le budget diminue, la recherche en souffre, forcément. Ce que je peux vous dire, c'est que la recherche ne *devrait* pas être compromise mais qu'elle *pourrait* l'être. Nous lancerons bientôt une campagne de souscription dont le but sera justement de favoriser le

maintien et le développement de nos activités de pointe et notamment de la recherche.

Pour en revenir à l'accroissement de la population étudiante, accroissement salutaire sur le plan financier, dites-vous, reste un problème: celui de votre capacité d'accueil?

En effet. Dans la moitié de nos facultés et départements, nous avons atteint un plafond, plus particulièrement dans le domaine des sciences de la santé, en droit, en psychologie, en traduction, etc. Et, contrairement à ce qu'on peut croire, ce n'est pas pour limiter l'accès à certaines professions que nous restreignons les admissions, mais parce que nous ne pouvons faire davantage. Certaines ressources ont des limites, notamment les locaux, l'équipement. Certaines de nos facultés sont déjà d'une taille exceptionnelle si l'on considère les universités reconnues en Amérique du Nord.

Si nous élargissons la question, je vous dirai que ce n'est pas à l'Université d'établir combien de diplômés il faut dans chaque domaine. Qui d'ailleurs pourrait le faire, et comment? On connaît mal les besoins réels du milieu. Dans une société libérale comme la nôtre, il ne pourrait être question de déterminer de manière très rigide le nombre d'ingénieurs, de juristes, d'administrateurs, etc., que l'université devrait former. Bien sûr, il y a des cas précis où il est possible de répondre à des attentes, et l'Université l'accepte de plein gré. Par exemple, nous avons un besoin évident de psychologues et d'hygiénistes. Dans ces cas-là, nous avons fait des efforts particuliers. Ce que nous devons faire, par contre, dans un contexte où la prévision est difficile, c'est de bien

informer les étudiants: les prévenir que leur diplôme n'est pas une garantie d'emploi.

C'est d'ailleurs pourquoi nous allons de plus en plus mettre l'accent sur la polyvalence, la multi-disciplinarité et l'interdisciplinarité. Comme le marché du travail, ou la demande de diplômés, est variable, pour ne pas dire instable, la meilleure façon de se préparer à l'avenir, c'est de se donner une formation plus large que dans le passé. Cette polyvalence met en cause, bien entendu, l'espèce d'hypermécialisation de nombreux programmes d'études et la tendance de beaucoup d'étudiants à s'en tenir à un éventail de cours très étroit. Nos échanges avec les grands employeurs nous le prouvent: on attend maintenant du diplômé une certaine adaptabilité, une ouverture qui ne sont pas toujours la marque des spécialistes que nous formons. Ce ne sera pas facile, évidemment, parce que nous avons, ici, une solide tradition de spécialisation: l'Université de Montréal a d'abord été un regroupement d'écoles professionnelles, et dans les disciplines fondamentales, la spécialisation était nécessaire à l'époque où il fallait relever les normes et déboucher sur la recherche. Mais compte tenu des exigences actuelles, nous devons évoluer prudemment vers une certaine polyvalence en effectuant des décroissements et en surmontant des résistances, parfois chez les étudiants eux-mêmes. Cela est déjà amorcé dans certains secteurs. Ainsi, on trouve de plus en plus de «mineurs» à la Faculté des arts et des sciences. On tend à introduire des sciences humaines dans des programmes professionnels

primaires, etc.

Notes biographiques

Au niveau de la recherche, l'Institut de génie biomédical, créé conjointement avec l'École polytechnique, et le Centre de recherche sur les transports témoignent également de cette évolution. Il nous faut changer nos mentalités, convaincre les gens qu'il ne s'agit pas de revenir aux anciens programmes encyclopédiques, mais de s'ouvrir à une plus large connaissance de disciplines qui présentent une certaine complémentarité, comme par exemple la sociologie et le droit. L'une des préoccupations majeures de mon rectorat est de contribuer à ouvrir davantage les programmes et à favoriser l'adaptabilité intellectuelle des étudiants, leur donnant ainsi des perspectives de carrière plus larges.

Cela nécessite toute une restructuration, j'imagine?

Ce n'est pas là qu'est le problème. Vous savez, les réformes structurelles ne font pas de miracles. Il faut surtout surmonter des résistances psychologiques, les intérêts particuliers des départements et l'insécurité des étudiants.

Dès la première année de votre rectorat, vous vous proposez, et je reprends votre expression, d'«opérationnaliser la planification». Croyez-vous y être parvenu?

C'était l'une de mes priorités. Nous y avons travaillé et nous y travaillons toujours. Le problème est extrêmement complexe. Parce que nous voulons arriver à une planification souple et continuellement mise à jour. Et aussi, comme vous l'avez rappelé, à une planification «opérationnelle», pas simplement réduite à un choix abstrait de priorités. Nous voulons une planification qui donne lieu à des décisions concrètes, traduites en termes budgétaires. Pour y

Avant sa nomination comme recteur en 1975, M. Lacoste était vice-recteur depuis 1966. C'est un universitaire dont toute la carrière s'est déroulée à l'Université de Montréal, où il a d'ailleurs obtenu son baccalauréat ès arts, sa licence en philosophie et sa licence en droit. Docteur de l'Université de Paris en 1948, il est professeur titulaire au Département de philosophie. Il est aussi avocat et a été professeur invité à la Faculté de droit de 1962 à 1970.

Jusqu'à tout récemment, il a été président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec et président de l'Association des universités et collèges du Canada. Il est présentement président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française et président du Mouvement canadien de la responsabilité scientifique.

M. Lacoste a écrit de nombreux articles et prononcé plusieurs conférences sur les problèmes de l'éducation. Il a également publié plusieurs ouvrages en collaboration, notamment Justice et paix scolaire, (1962), A Place of Liberty (1964) et Principes de gestion universitaire (1970).

M. Lacoste est officier de l'Ordre du Canada et docteur en droit «honoris causa» de l'Université McGill et de l'Université de Toronto.

Soulignons enfin que M. Lacoste vient de se voir confier, par le Conseil de l'Université, un nouveau mandat de cinq ans. Il occupera donc le poste de recteur jusqu'au 31 mai 1985 puisque son mandat actuel ne se termine que le 31 mai 1980.

arriver, il nous faut une connaissance extrêmement poussée de nos ressources. C'est cette recherche-là que nous avons entreprise et poursuivie malgré les difficultés et des accidents de parcours. Une part assez importante de l'activité de nos planificateurs est périodiquement consacrée à la préparation de documents sollicités de l'extérieur, si bien que nous avons été retardés.



Monsieur Lacoste s'entretient avec Monsieur le juge Guy Guérin (droit 1952), Chancelier de l'Université de Montréal et avec Monsieur Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation du Québec.



En compagnie de Monsieur Roger Langlois, directeur de l'École Polytechnique, Monsieur Lacoste accueille une délégation chinoise le 27 octobre 1978.

Nous en sommes à compléter le bilan, l'évaluation de nos ressources et de nos besoins pour réduire le plus possible la marge d'approximation que comporte inévitablement la planification universitaire. Car à quoi bon parler de priorités si nous ne savons pas en fonction de quoi? La connaissance de toutes les données peut justement nous éclairer là-dessus.

Il y a aussi la prise de conscience par chaque département de ses besoins et de ses orientations qui nous aidera à faire les choix qui s'imposent. Notre démarche ne consiste pas à imposer une planification qui viendrait d'en haut, mais à trouver des éléments d'un plan qui s'appuient sur

un dynamisme. Il s'agit, en somme, d'aider ce qui est le plus prometteur. C'est peut-être un cheminement plus long, mais il est plus sûr. Ce bilan que nous faisons sera aussi un instrument précieux pour la gestion de l'université.

L'éducation permanente demeure-t-elle une priorité, étant donné, encore une fois, votre situation financière?

Sans aucun doute, elle demeure une de nos priorités. L'éducation permanente se développe non seulement ici mais un peu partout dans les pays avancés, pour la bonne raison que, dans une société en constante évolution, on ne pourra plus se contenter de fréquenter l'université entre



photo: Jean Kécasens

Lors d'une réception organisée, le 24 mai dernier, par les Diplômés de l'Université de Montréal, M. Jacques Breton, président des Diplômés, félicite et remercie M. Roger Larose, vice-recteur à l'administration, pour son attachement et pour sa fidélité à la cause des Diplômés depuis 45 ans. À gauche, M. Lacoste participe de bon cœur à l'allégresse générale. À droite de la photo, on reconnaît Mme Claudette Têreault, directeur général des Diplômés, et M. Paul-André Têreault, président sortant.

dix-huit et vingt-cinq ans. On y reviendra de plus en plus, une fois engagé dans une carrière. Puis, dans une société qui se prétend démocratique, on doit donner une chance de faire leurs études à ceux qui ne l'ont pas eue. Comme je vous le disais plus tôt, le taux de fréquentation universitaire des francophones demeure très inférieur à celui des anglophones, ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire chez nous. Nous avons plusieurs programmes à l'Université, comme dans nos écoles affiliées, notamment aux H.E.C., qui sont disponibles à temp partiel, le soir ou en fin de semaine. Une personne qui a un emploi, même si elle n'a pas toute la préparation ordinaire, peut avoir accès à ces programmes.

Une autre préoccupation dans ce domaine, c'est l'intégration de cet enseignement à l'enseignement traditionnel, auquel il devrait être équivalent, en principe, de telle sorte qu'un étudiant puisse passer de l'un à l'autre. Cette équivalence, je ne vous le cache pas, nous n'y sommes pas encore dans tous les cours. Il n'est pas question par contre de sacrifier des exigences nécessaires. L'éducation permanente servira vraiment ceux à qui elle est destinée en respectant les normes reçues, en offrant un bon enseignement et en décernant des diplômes reconnus. Ici comme ailleurs,

le souci de la qualité doit primer.

Il reste beaucoup à faire, et notamment à informer le public. Ce que je regrette, pour ma part, c'est le peu d'intérêt qui se manifeste pour les activités intellectuelles désintéressées. On considère généralement l'éducation permanente d'un point de vue strictement pragmatique, comme un instrument de promotion professionnelle. L'idéal de la « cité éducative », c'est beaucoup plus que cela.

On reproche parfois à l'Université de Montréal de faire trop de choses, de se disperser. C'est un fait que l'Université a plusieurs missions qu'il lui faut mener parallèlement en cherchant un équilibre entre, par exemple, les études supérieures et l'éducation permanente. C'est difficile, mais l'éducation permanente est implantée définitivement.

Au terme de ces quatre années de rectorat, vos objectifs fondamentaux sont-ils les mêmes ?

Oui. Parce que si quelques-uns ont été atteints, d'autres sont en cours de réalisation. J'ai déjà parlé de certaines de ces priorités: planification, mise à jour des programmes, études supérieures et recherche, éducation permanente. Une autre était l'équilibre entre les composantes de

l'Université. La structuration de ces composantes est maintenant beaucoup plus poussée. Vous savez sans doute à quel point, pendant plusieurs années, les étudiants ont été désorganisés. Ils se sont regroupés au sein d'une fédération, la FAECUM, que l'Université a reconnue. En plus de participer à la formation de certains organismes universitaires, la FAECUM joue un grand rôle dans la gestion des Services aux étudiants.

Un événement majeur de ces dernières années a été la syndicalisation des professeurs. Elle s'est faite, je ne dirais pas facilement, mais avec un minimum de tensions. Cette syndicalisation a fait évoluer certains corps universitaires. Mais un nouvel équilibre s'est établi dans ce que j'appellerais un esprit institutionnel. Les cadres, de leur côté, se sont regroupés au sein d'une association, l'ACPUM, que nous avons reconnue.

Notons aussi qu'avec aucun syndicat de l'Université on a eu à recourir à une intervention extérieure pour signer une convention.

Une autre priorité était la décentralisation. Celle-ci étant acquise, au point de vue dit « académique », nous avons travaillé à la décentralisation administrative, ce qui a eu pour résultat d'accroître sen-

siblement l'autonomie des doyens tant au plan du budget qu'à celui des nominations, des congés, etc. Et l'Université s'en porte bien, je crois.

La communication, qui vous semblait aussi une priorité, vous comptez lui accorder une attention particulière à l'avenir ?

De toute nécessité. C'est un problème complexe. L'information universitaire est souvent de caractère technique et de plus en plus. Voilà une première difficulté. Il y a aussi le fait que la communication n'a pas été tellement poussée dans le passé. Il faut donc commencer par créer des habitudes qui favorisent cette communication. Nous avons nommé un directeur des communications et depuis deux ans, avec sa collaboration, nous avons essayé de définir une politique, une philosophie de la communication. Déjà, l'information officielle est beaucoup plus systématique et plus accessible, de telle sorte que ceux qui sont intéressés peuvent connaître très tôt les principales décisions prises à l'Université. Et nous allons bientôt prendre des mesures pour améliorer nos relations avec le public. Beaucoup de choses sont déjà acquises: l'action quotidienne du directeur des communications et de son équipe, une information officielle plus poussée, des publications, nombreuses et étonnamment variées, des rencontres de toutes sortes et aussi les échanges qui se font publiquement à l'Assemblée universitaire. Mais nous ne savons pas toujours comment faire passer l'information, et les gens intéressés et le public n'ont peut-être pas encore appris à l'accueillir. C'est un domaine de

Dans un pays officiellement bilingue et pratiquement multilingue comme le Canada, nombreux sont les problèmes suscités par la barrière des langues. C'est donc dans cette optique de réunion de toutes les «solitudes» que l'Université de Montréal a choisi, depuis une quinzaine d'années, de créer un Groupe de recherche linguistique orienté d'abord vers le traitement informatisé des langues puis vers la traduction, d'ouvrir une école de traduction et d'organiser une banque de terminologie ainsi qu'un centre de documentation, lesquels ne sont que le commencement d'une série d'initiatives qui ont déjà réussi à attirer l'attention du monde entier.

Depuis les années 50, plus d'un centre de recherches universitaire ou industriel a tenté de s'attaquer à la traduction automatisée mais a dû abandonner faute de subventions. C'est donc toute une décision que celle de se lancer en pionnier dans cette maîtrise des secrets de la langue... La tâche du Groupe de recherche fut néanmoins facilitée par le Gouvernement du Canada qui, dès 1965, par l'entremise du Conseil national de recherches a fourni des subventions au premier Centre d'étude du traitement informatique des données linguistiques (CETADOL) qui devint le Groupe de recherche en traduction automatique connu sous le sigle de TAUM. Et c'est en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada que TAUM s'efforce aujourd'hui de réaliser un système de traduction informatisée.

En 1975, TAUM/MÉTÉO (actuellement le seul système de traduction informatisée en exploitation au monde) a vu le jour et depuis 1977, les bulletins du Centre météorologique canadien sont traduits automatiquement. Puis en 1976, TAUM/AVIATION est conçu pour traduire de l'anglais les manuels d'entretien du nouvel avion Aurora de la Défense nationale. Et c'est le 27 mars dernier que l'Université de Montréal présentait officiellement le système de traduction informatisée qui marque une étape décisive en traduction. Personne, avons-nous cru, n'était

mieux placé pour nous en parler que le directeur de TAUM, Marcel Paré.

Une récente démonstration qui s'est déroulée à l'Université de Montréal semble avoir établi que l'ordinateur pouvait traduire, est-ce exact?

C'est faire à l'ordinateur beaucoup d'honneur! L'ordinateur ne traduit évidemment pas. Il peut cependant faire des opérations logiques très complexes

qui pourraient correspondre partiellement au cheminement que suit, avec les mots et les phrases, le traducteur humain. La traduction informatisée est réalisée par l'ordinateur dans la mesure où on lui a fourni les moyens de le faire, en mettant à sa disposition le plus grand nombre de renseignements, nécessaires d'ailleurs au traducteur humain pour accomplir la même tâche, c'est-à-dire des dictionnaires et des grammaires.

Mais cela ne suffit pas. Le traducteur se sert aussi de ce qu'on appelle (curieusement) les «mécanismes» de son intelligence et de sa mémoire, pour utiliser à bon escient ses dictionnaires, ses grammaires, son expérience, ses connaissances, etc.

Parallèlement, l'ordinateur, n'ayant pas une once d'intelligence, d'expérience et d'intuition, doit être «programmé» avec soin pour pouvoir consulter dictionnaires et grammaires.

Plutôt que l'ordinateur, c'est donc ceux qui l'ont alimenté qui sont au fond les vrais traducteurs?

C'est juste. La qualité d'une traduction informatisée repose sur la qualité des éléments fournis à la chaîne de traduction que ce soient les dictionnaires ou les grammaires d'analyse, de transfert et de génération syntaxique et morphologique.

Qu'entend-on par les dictionnaires et les grammaires fournis à l'ordinateur? S'agit-il des ouvrages que nous connaissons?

Les éléments d'information qui constituent les dictionnaires et les grammaires sont sensiblement les mêmes que ceux dont nous nous servons, mais présentés et utilisés différemment.

Les dictionnaires, au nombre de deux, sont le dictionnaire d'analyse de la langue de départ (présentement l'anglais) et le dictionnaire de traduction (de l'anglais au français).

Le dictionnaire d'analyse contient tous les mots anglais du texte à traduire; il ne sert qu'à bien analyser la phrase anglaise afin d'en comprendre le sens. Au collège, on nous répétait que la traduction des textes de Virgile ou d'Homère reposait sur la bonne analyse que nous pouvions en faire. Une fois l'analyse faite, c'était un jeu d'enfant. Notre dictionnaire renferme donc tous les renseignements dont le système a besoin pour analyser chaque phrase anglaise du texte à traduire.

Quant au dictionnaire de traduction, il comprend tous les



Marcel Paré,
Directeur de TAUM

TAUM

La traduction automatique à l'U de M

Jocelyne Delage,
Lettres 1974

mots anglais du dictionnaire d'analyse ainsi que tous les équivalents français dont on aura besoin pour réaliser la traduction.

Les équivalents de la langue courante sont choisis avec soin; mais quant aux termes techniques, cela va de soi, ce sont ceux que le client juge conformes à ses normes. Ce dictionnaire contient aussi des renseignements d'ordre syntaxique, sémantique et morphologique, tout comme le dictionnaire d'analyse, mais, cette fois, en fonction de la langue d'arrivée, soit le français.

Pour ce qui est des grammaires, elles se composent de toutes les règles de traitement devant être utilisées pour traduire un texte. Ces règles permettent les analyses de morphologie, de syntaxe et de transfert des mots selon le contexte ainsi que la génération syntaxique et morphologique d'une phrase en langue d'arrivée.

Et au moyen de ces outils, pourriez-vous traduire n'importe quoi?

Loin de là, car nos dictionnaires devraient renfermer tous les mots des langues en présence et nous devrions avoir établi toutes les règles de comportement des langues de départ et d'arrivée, ce qui est impossible. D'abord, la langue a des moyens d'expression qui débordent les règles de son comportement, moyens qui obéissent aux préoccupations du rédacteur ou de l'écrivain et qui lui sont dictés par sa fantaisie, son imagination, son affectivité et bien d'autres mobiles. Or la machine est insensible à ces préoccupations et aux subtilités langagières qu'elles peuvent engendrer. Qui sait, peut-être la machine à traduire de l'an 3000 aura-t-elle cette sensibilité, mais ni vous ni moi ne serons là pour en juger.

Ce que la chaîne de traduction informatisée de TAUM/AVIATION peut traduire à l'aide de ses dictionnaires et de ses grammaires, c'est ce qu'on appelle une langue de spécialité, un sous-langage, qui n'a pas besoin de tous les mots de la langue, mais seulement de ceux d'un domaine particulier. La médecine

emploie un de ces sous-langages, dont l'anatomie est à son tour un sous-langage plus restreint. Le manuel d'entretien du système hydraulique d'un avion peut compter 100 000 mots ou même davantage, mais il peut n'avoir été écrit qu'à l'aide de 4 ou 5000 mots. Ce qui réduit singulièrement le volume des dictionnaires.

Prenez la météorologie dont les bulletins sont traduits automatiquement de l'anglais au français depuis plus de deux ans. Je ne vous apprends rien en vous disant que la météo emploie non seulement une terminologie très restreinte, mais aussi une grammaire très limitée. Son style télégraphique se prête bien à la traduction informatisée. Il en va de même pour les manuels d'entretien qui ne souffrent aucune ambiguïté, dont la terminologie, pour un domaine donné, est facile à cerner, qui ne s'embarrassent pas de longues périphrases ni de propositions enchevêtrées, qui n'emploient jamais la première personne, ni même la deuxième, et dont les verbes sont le plus souvent à l'impératif (que le système traduira automatiquement en infinitif français dans la plupart des cas). Le langage des directives se prête bien, lui aussi, à la traduction informatisée.

Mais pourquoi l'Université de Montréal s'intéresse-t-elle à la traduction informatisée?

Parce que c'est un champ d'activité d'une importance grandissante.

En effet, c'est un champ d'activité très important qui est loin d'être défriché. Car bien que les recherches en traduction appliquée connaissent un véritable succès, elles soulèvent toutefois de nombreuses questions que seule peut résoudre la recherche théorique. C'est pourquoi il serait tout à fait indiqué, parallèlement aux recherches en cours, de pousser l'enseignement vers la formation de linguistes, de traducteurs, de terminologues et d'informaticiens spécialisés en traduction automatique. Ce genre de formation pourrait se faire dans le cadre d'un Laboratoire d'analyse et de traitement du langage, qui regrouperait alors toutes les sciences du langage! ■

Bourses aux étudiants

Concours ouvert à tous les étudiants de l'U. de M. inscrits à des cours réguliers pour l'année scolaire 1979-1980.

Prix : 1er \$750. 2e \$500. 3e \$250.

Sujet: *Une bonne économie est-elle un gage de stabilité pour la constitution canadienne?*

Règlements du concours

Les candidats devront faire parvenir un texte dactylographié d'au plus cinq (5) pages de vingt-cinq (25) lignes par page au secrétariat de l'Association des Diplômés de l'U. de M., au 2910 boul. Édouard-Montpetit, bureau 3, Montréal, avant 16 heures, le 15 août 1979.

Les étudiants devront fournir une preuve de leur inscription à des cours réguliers de l'U. de M. pour l'année scolaire 1979-1980.

Les textes et notes fournis par les candidats deviendront la propriété de l'Association des Diplômés de l'U. de M.

Les textes seront jugés selon le fond, la forme et les références mentionnés, en prenant en considération le caractère scientifique du fond.

L'Association des Diplômés se réserve le droit de publier dans *l'interdit* le texte gagnant ou tout autre susceptible d'être publié.

Les lauréats recevront leurs prix à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Diplômés, tenue vers le mois d'octobre 1979.

Président du comité: Jacques Richard, Droit 1960.

Mérite annuel

Dans le but d'honorer un diplômé pour sa contribution au développement de la collectivité et au rayonnement national et international de l'Université de Montréal, votre association décerne, à chaque année, sa médaille du Mérite annuel.

Nous faisons appel à vos suggestions. Nous vous prions de nous communiquer le nom des diplômés qui, à votre connaissance, seraient éligibles à cet honneur ainsi que les raisons de votre choix.

Veillez en aviser:

M. Jean-Louis Massé
Comité de sélection du Mérite annuel
2910, boul. Édouard-Montpetit
Bureau 3
Montréal, Québec, H3T 1J

Tous les diplômés

devraient le faire Faites le donc...!

Souscrivez dès maintenant au fonds annuel de soutien

Votre réponse nous aidera à fixer à la hausse l'objectif de 1979-80

Prière de faire votre chèque à l'ordre de
l'Université de Montréal, de compléter
la formule ci-jointe et de faire parvenir le tout
à l'adresse suivante:

FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Université de Montréal
C.P. 6128 succ. "A"
Montréal, Québec
H3C 3J7

FONDS ANNUEL DE SOUTIEN (Alma Mater) Campagne 1979-1980

Ci-joint ma souscription au montant de \$ _____ comme contribution
au Fonds annuel de soutien de l'Université de Montréal.

Nom _____ Prénom _____

Faculté _____ Promotion _____

Date de naissance _____

Adresse bureau _____

Adresse domicile _____

(S.V.P. cocher à l'endroit où vous désirez recevoir votre correspondance).

P.S. Nous vous ferons parvenir des reçus
pour fins d'impôt.

le carnet

43 M. Robert A. Boyd, ingénieur, a été nommé l'homme de l'année par la revue américaine *Engineering News-Record*.

43 Me Pierre Vadeboncoeur, LL.L., a remporté le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal pour un essai intitulé *Les deux royaumes*, publié à l'Hexagone. Le jury, présidé par Mme Thérèse Casgrain, se composait de Mmes Madeleine Ferron, Marie Raymond-Roberge et Lucie Robitaille, ainsi que de MM. Léo Beaudoin, Guy Boulizon, Davidson Dunton et Jean Simard.

48 M. Jacques Plante, architecte, a été nommé directeur de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

51 M. Jacques Boisvert, pharmacien, a été nommé président-directeur général de Squibb-Canada Inc.



Victor Pietro Guerci

51 M. Victor-Pietro Guerci, L. Sc. Comm., C.A., sous-ministre adjoint au ministère des Finances, devient sous-ministre adjoint au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, à Québec.

53 M. Normand LaRochelle, Ph.D. en physique, a vu renouveler, par le Conseil d'administration de l'Université de Montréal, son mandat à titre de vice-doyen de la Faculté des sciences pour une période de trois ans.

53 Me André Massé, LL.B., a été nommé juge de la Cour municipale de la ville de Montréal.

57 M. Jean-Claude Merizzi, L.Sc. Comm., a été nommé vice-président à la planification et à l'expansion chez Proviso Inc.

60 Me Denis Lanctôt, LL.L., a été nommé juge à la Cour des Sessions de la paix.

61 M. Claude Lalonde, B.Sc. Comm., C.L.U., a été nommé directeur de la nouvelle unité «Édouard-Montpetit» de l'Assurance-Vie Desjardins. M. Lalonde formera une équipe d'assureurs-vie, tous diplômés universitaires.

62 M. Gilles Barbeau, ingénieur, a été nommé président de Gaz Inter-Cité Québec.

63 M. Fernand Gauthier, L.Sc. Comm., a été nommé directeur général de l'Institut national de productivité du Québec.



Gaston Dalpé

64 M. Gaston Dalpé, ingénieur, a été nommé responsable de la Division des bâtiments et terrains du Service de l'équipement, à l'Université de Sherbrooke.

65 M. Yvan Corbeil, T.S.P., a été élu membre du Conseil d'administration de l'Association canadienne des instituts d'étude de marchés, ainsi que nommé directeur du comité de recrutement de l'Association.

65 M. Jacques L'Écuyer, Ph.D. en mathématiques, a été nommé président de la Commission de la recherche universitaire.

65 M. Jean-Marie Toulouse, psychologue, a été nommé directeur du service de l'enseignement de l'administration et de l'organisation des ressources humaines, à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

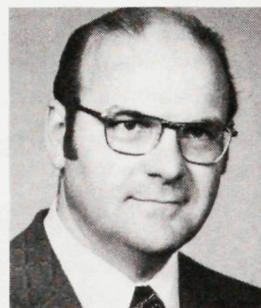
66 Me André Demers, LL.L., a été nommé secrétaire de l'Hydro-Québec.



Denise Lalancette

66 Mlle Denise Lalancette, B.A. Sciences infirmières, M.A. nursing (Boston), a été nommée directrice du nouveau Département des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

66 M. Guy Saint-Onge, Ph.D. en Sc. rel., provincial des Frères de St-Gabriel, a été élu président de la Conférence religieuse canadienne.



Guy Saint-Onge

66 M. Jean-Pierre Samson, M.Sc., a vu renouveler, par le Conseil d'administration de l'Université de Montréal, son mandat à titre de secrétaire de la Faculté des sciences pour une période de trois ans.

67 M. Fernand R. Plante, D.S.A., C.G.A., a été nommé directeur général de la

Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec.

69 M. Jean-Guy Houde, B.Sc. Comm., R.I.A., attaché au secrétariat de la Réforme administrative, est nommé sous-ministre adjoint au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à Québec.

69 M. Georges V. Liby, ingénieur, a été élu président de l'Association paysage Québec.

69 M. Jean-Louis Poirier, B.Sc.Soc., M.R.I., a été nommé directeur corporatif des relations industrielles chez Proviso Inc.

69 M. François Vincent, B.Sc. Comm., a été nommé vice-président des ventes chez Varco Industries Limitée.

73 M. Pierre Marsan, B. en adm., a été nommé directeur général de l'Institut de cardiologie de Montréal.



Michelle Bachand

74 Mme Michelle Bachand, M.A. en bibliothéconomie, a été nommée directrice de la Formation à l'enseignement, à la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

75 Mme Anne-Marie Morel, LL.L., du groupe de recherche de l'Université de Montréal, a été nommée membre de l'Office de la protection du consommateur.

75 M. Pierre-Michel Sicard, B.Sc. Comm., a été nommé directeur de la

diplômés-auteurs

UN PAYS BAROQUE

Pierre Trottier
Droit 1945

Les Éditions La Presse
138 pages \$6,50



Pierre Trottier

Poète et essayiste, diplomate de carrière depuis un quart de siècle, Pierre Trottier a occupé plusieurs postes au sein du corps diplomatique du Canada, notamment ministre-conseiller à Moscou et ambassadeur à Lima, avant d'être nommé, au début de cette année, ambassadeur à l'Unesco, à Paris.

En quoi le Canada est-il un pays baroque? Selon l'auteur, le baroque est une remise en question de la forme définie, et une recherche, exubérante ou torturée, de la forme nouvelle, un bouleversement de l'équilibre donné et une tension vers le nouvel équilibre à trouver. ... Le Canada est donc un pays baroque à cause de l'instabilité intrinsèque d'une population à double majorité où il y a cependant une majorité minoritaire en nombre qui, par sa seule volonté de survie, ne peut pas ne pas remettre continuellement en question, avec ou sans succès, selon les époques, un équilibre jamais défini une fois pour toutes avec la majorité majoritaire.

LA FEMME ET LE CRIME

Marie-Andrée Bertrand
Criminologie 1963

Éditions de l'Aurore/
Univers
224 pages \$11,95

Comment expliquer l'absence relative des femmes de la criminalité connue? Serait-ce que leurs crimes n'ont pas été prévus et définis par les législateurs masculins? Les femmes sont-elles en-

core trop peu visibles sur la scène politique, économique et sociale? Il semble que les statistiques criminelles, mesurant déjà bien mal l'activité anti-sociale des hommes, rendraient un compte enco-



Marie-Andrée Bertrand

re plus inexact de celle des femmes...

«Non seulement les femmes sont peu présentes à la vraie criminalité... mais si d'aventure elles s'en mêlent, on les croit folles»... Les étiquettes sont interchangeables: les hommes sont coupables d'homicide alors que les femmes sont folles...

«La société change ses impératifs et ses sanctions selon les sexes».

Cependant, l'auteur ne se pose pas ici en militante mais en

analyste qui offre, pas à pas, des séries de faits.

**CAMILLIEN HOUDE
RACONTÉ
PAR HECTOR GRENON**
Hector Grenon
Droit 1933

Ed. int. Alain Stanké
336 pages \$11,95

Homme du peuple, pauvre, faubourien, gavroche et imprudent, Camillien Houde fut tour à tour député à Québec, chef de l'opposition, maire de Montréal pendant sept mandats consécutifs, et député à Ottawa.

Cet orateur de talent, aux ripostes promptes et au langage vert a donc marqué notre vie politique québécoise pendant près de quarante ans, et fasciné la population du Québec tout entière y compris ses ennemis. Sa vie et son histoire telles que nous les raconte Hector Grenon font revivre pour nous... Monsieur Montréal.

L'ORGASME AU FÉMININ

Christine L'Heureux
Lettres 1971

Ed. de l'Aurore/Univers
140 pages \$7,95

Cet ouvrage est un livre-outil qui aborde franchement et sagement le sujet de la masturbation féminine, en se basant sur les récentes enquêtes du Rapport Hite et sur des expériences plus radicales, comme les ateliers de masturbation américains.

LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

Jean-Louis Beaudoin
Médecine 70
Jacques Bouchard
Médecine 68

Éditions La Presse
152 pages \$7,50

Écrit en collaboration avec
Gérald Rhéault, médecin.

Cet ouvrage, rédigé par trois chirurgiens spécialisés dans cette discipline, répond à plusieurs des questions que l'on se pose à ce sujet. Par exemple:

Qu'est-ce donc que la chirurgie esthétique? Laisse-t-elle des traces, des cicatrices? Emploie-t-on vraiment une matière plastique? Quels sont les médecins qualifiés pour pratiquer ce type de chirurgie? Quelles sont les limites de cette chirurgie? Quelles sont les complications possibles? Autant de questions, autant de réponses claires, concrètes et sérieuses.

LLEU

glossaire anglais-français du marketing

13 000 rubriques (mots, sigles, locutions...)
L'essentiel du vocabulaire du Marketing et des domaines connexes: informatique, statistiques, économie, psychologie...
Écrit et édité par Jacques LLEU, diplômé de l'École des HEC et de la NORTHWESTERN UNIVERSITY, Maître Assistant associé à l'Institut d'Études Commerciales de l'Université de GRENOBLE.
Relié; 487 pages.
Format: 21 x 10,5 cm.
Envoi en recommandé, sous enveloppe matelassée.
Prix: 200 F ou 40 dollars Can.
Veuillez adresser votre commande à:
Jacques LLEU
15, bd du Maréchal Leclerc
38000 GRENOBLE

LA PHALLAISEFrancine Peotti
Sciences de l'éducationÉditions le biocreux
260 pages \$12

Francine Peotti

La Phallaise porte sur « l'abimant rapport entre les sexes, là où le taux de négligence atteint généralement des sommets. Ce texte est la trace de l'énergie presque entièrement investie dans cette danse à charmer la mort à travers la transitivité ou la permanence d'autrui ».

La Phallaise est avant tout un lieu, un séjour, où cet entretien se passe et où la conversation s'entretient.

**LES PORTUGAIS
DU QUÉBEC**J. Antonio Alpalhao
Andragogie 1976
Victor M.P. Da Rosa
Andragogie 1976Éditions de l'Université
d'Ottawa
320 pages \$12

Mine de renseignements historiques et d'analyses socio-culturelles qui permettent de comprendre et d'expliquer la présence au Québec de ce groupe important de nos compatriotes.

Les auteurs abordent, entre autres, les problèmes de la famille, de l'école, du travail, du loisir, de la santé, de la religion et de la vie communautaire, tentant aussi de comparer le milieu d'origine avec le milieu d'accueil pour mieux faire saisir ce qui unit l'un et l'autre peuple.

On y trouve également un inventaire des organismes communautaires dévoués au milieu portugais du Québec. ■

Nombreux départs, Confortable, Prix raisonnables, Rapide, Ponctuel.

Venez. Profitez pleinement de vos vacances.

Se faufilant à travers les cols de montagne. Défilant devant des paysages ensoleillés. Traversant les pittoresques villages de la France. Les trains de la Société Nationale des Chemins de Fer Français rendront votre voyage inoubliable.

Visitez la France en train. Venez admirer les sons et lumières de la SNCF. Le confort. Les marchés champêtres. Le choix de nombreux départs.

En plus du kilométrage illimité à travers la France pour les détenteurs de billets de première et deuxième classe, le tout nouveau billet France Vacances offre, aux adultes et aux enfants de 4 à moins de 12 ans, plusieurs avantages qui varient selon la durée du séjour. Ces avantages comprennent: transport gratuit aller-retour des aéroports Charles de Gaulle et Orly au centre-ville de Paris; transport gratuit sur les autobus et le métro de Paris; visite gratuite au plus récent musée de Paris, le Centre Pompidou; 10% de réduction sur les circuits touristiques de la SNCF; de plus, pour les détenteurs de billets de première classe, une journée gratuite pour la location d'autos et 100 kilomètres gratuits.

Réservez votre transport au sol et votre transport aérien au même moment afin de voyager sans le moindre souci.

Procurez-vous l'Eurailpass, l'Eurail Youthpass et France Vacances chez votre agent de voyages ou aux bureaux de la Société Nationale des Chemins de Fer Français afin de pouvoir voyager en France et dans 14 autres pays européens. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyages ou faites-nous parvenir le coupon ci-dessous.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**Je désire recevoir de plus amples renseignements sur:**France Vacances Eurailpass Eurail Youthpass

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

C.P. _____

Montréal: 1500 rue Stanley, Suite 436 H3A 1R3 (514) 288-8255**Vancouver:** 409 rue Granville, Suite 452 V6C 1Y2

Retrouvailles et boustifaille



Parmi les diplômés de 1959, on reconnaît de gauche à droite: M. Jean Dionne, directeur des relations extérieures de l'AGEUM 1959; Me Jean Cournoyer, président de l'AGEUM 1959 et M. le juge Yves Mayrand, droit 1959.



Dans l'ordre habituel: M. Henri Van Der Meulen; Mme Monique Coupal; M. et Mme Gilles Corbeil; Mme Papillon; M. Bruno Meloche et M. Yves Papillon, membre de l'AGEUM 1959.

Pour la troisième année consécutive, les diplômés de l'Université de Montréal ont envahi, le 21 avril dernier, le majestueux Hall d'honneur de leur université.

Fêtant leur vingtième anniversaire de promotion, les diplômés de 1959 étaient à l'honneur. Pour quelques heures, c'était un peu comme si l'AGEUM de l'époque revivait avec la présence de son président, Jean Cournoyer, et de plusieurs membres de son état-major. Peut-être avec un brin de nostalgie au cœur, ils ont aussi pu revivre l'atmosphère de l'université des années '50 grâce à la présentation d'un excellent document audio-visuel.

Comme une image vaut mille mots, laissons-leur la parole, tout en souhaitant qu'elles ne rendent pas trop envie ceux qui ont manqué la merveilleuse soirée de «Retrouvailles et Boustifaille».

Le comité de réception:

Pierre-André De Guire, président
Guy Angrignon, accueil
Fernande Bélanger, décoration
Germaine Crépeau, exposition
Jacques Richard, vente de billets
Pierre Robert, commanditaires
Claudette Tétreault, directrice générale
Lucille Audet, secrétaire



De gauche à droite: Me Louise Mailhot; M. Paul-André Tétreault, président ex-officio; Mme Claire Lalonde; M. Jacques Breton, président de l'Association; Mlle Louise Rousseau; M. Marc Lalonde; Mme Yvonne Tétreault et M. le recteur, Paul Lacoste.



Quelques membres de l'AGEUM 1959 (gauche à droite): M. Guy Meunier, directeur des publications; Me Jean Cournoyer, président; M. André Matte, membre du conseil de direction.

Les commanditaires:

Le Jardin botanique de Montréal
Dubonnet
La Compagnie internationale de Papier du Canada
L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
Les Distilleries DuMont Ltée
R.J.R. Macdonald Inc.
La Banque canadienne nationale
La Banque royale du Canada
Communicom
Shell Canada
Calculus
Amande Bel Paese
Thérien et Frères (1960) Ltée
Sun Life du Canada
Les Terrasses

Prix de présence:

Arlington Sports
Alliance mutuelle Assurance-vie
Les Parfums Lanvin

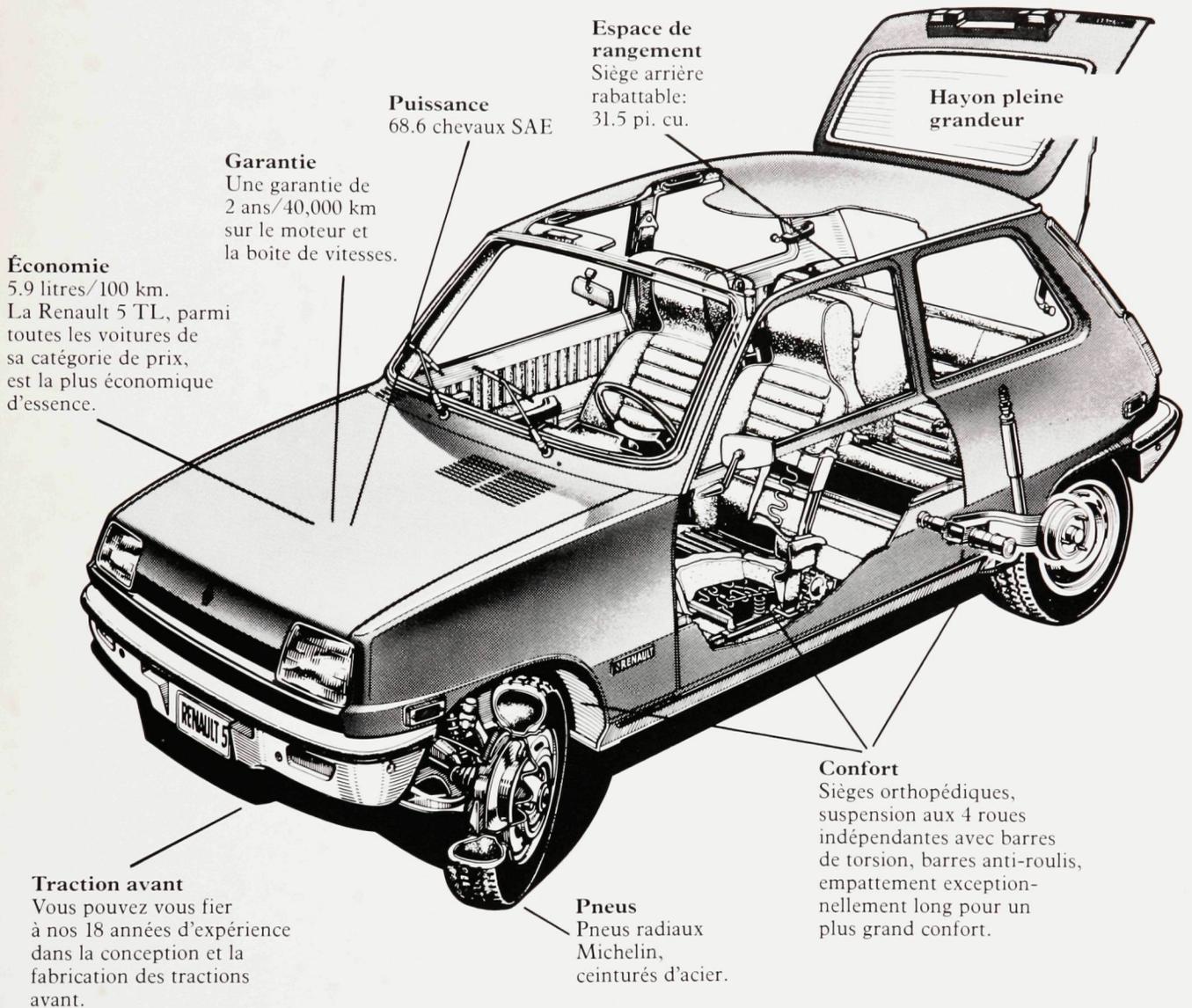
Hommage particulier:

Pierre Robert et Audio-Multivision Inc. pour le document audiovisuel sur les années cinquante

Remerciements très particuliers:

L'Université de Montréal pour son accueil

Le "Chnac", ça s'attrape avec raisons.



Économie
5.9 litres/100 km.
La Renault 5 TL, parmi toutes les voitures de sa catégorie de prix, est la plus économique d'essence.

Garantie
Une garantie de 2 ans/40,000 km sur le moteur et la boîte de vitesses.

Puissance
68.6 chevaux SAE

Espace de rangement
Siège arrière rabattable: 31.5 pi. cu.

Hayon pleine grandeur

Traction avant
Vous pouvez vous fier à nos 18 années d'expérience dans la conception et la fabrication des tractions avant.

Pneus
Pneus radiaux Michelin, ceinturés d'acier.

Confort
Sièges orthopédiques, suspension aux 4 roues indépendantes avec barres de torsion, barres anti-roulis, empattement exceptionnellement long pour un plus grand confort.

La Renault 5: Raison première d'attraper le "Chnac"!

Aux 4 coins de Montréal, vous pouvez venir faire l'essai de la Renault 5.

Montréal Dauphine Inc.
12,050 boul. Laurentien
Montréal. 331-6130

Lareau Automobiles Inc.
1824 ouest, Ste-Catherine
Montréal. 937-9551

Au Pavillon de l'Auto Inc.
7665 Lacordaire
Montréal. 259-6981

Automobiles Renault
Ville-Marie Inc.
2230 rue Viau

Le "Chnac", ça s'attrape!  RENAULT

**Vous avez des projets
d'achat, de vente
ou de financement de propriétés?**

Au Trust Général, on le fait. Mieux.

Montréal/Place Ville-Marie

909 ouest, boul. Dorchester
866-9641

Montréal/Saint-Jacques

10, Saint-Jacques
866-9641

Montréal/Langelier

3270, boul. Langelier
254-4566

Repentigny

522, Notre-Dame
585-5221

Outremont

1, Vincent d'Indy
739-3265

Longueuil

1079, chemin Chambly
670-9011

Laval

1717 ouest, boul. Saint-Martin
Chomedey

332-1314

Drummondville

215, Lindsay
477-2227

Trois-Rivières

1350, Royale
379-7230

Shawinigan

794, 5e Rue
537-8847

Chicoutimi

494, Champs-Élysées
549-6490

Alma

585, Collard
668-3391

Québec

1091, chemin Saint-Louis
688-0630

Lévis

300, Côte du Passage
833-4450

Rivière-du-Loup

298, boul. Thériault
862-7286

Rimouski

12 est, Saint-Germain
724-4106

Baie Comeau/Hauterive

231, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-3335

Port-Cartier

2, Élie-Rochefort
766-2636

Sept-Îles

690, boul. Laure
968-1830

Gatineau

355, boul. Gréber
568-4141

Hull

120, Principale
771-3227

Aylmer

181, Principale
684-6363

Ottawa

66, Slater
238-4900

 **TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**